

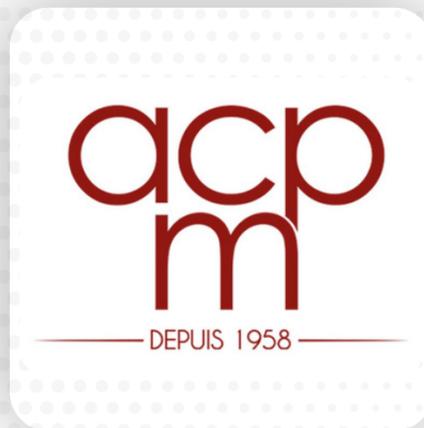
Anfh

DISPOSITIF 4C

Des **C**lés pour : des **C**onnaissances des
Compétences, des **C**arrières



VOTRE OPERATEUR



ACPM

Expert des compétences clés et du FLE depuis 1958, l'ACPM est un organisme de formation régional disposant de plusieurs sites sur les départements du Gard, des Bouches-du-Rhône et du Var.

L'ACPM est aussi CFA et possède des filières métiers (Bâtiment, Hôtellerie-Restaurant-Alimentation, Sécurité, Maritime, Métiers de l'accompagnement).



L'EXPERTISE ACPM



La pédagogie est centrée sur l'apprenant, favorisant son autonomie et son développement personnel grâce à un parcours individualisé, un accompagnement personnalisé et l'utilisation de modalités pédagogiques variées.

Instauration d'une dynamique collective favorisant l'échange et la participation.

Nos formateurs sont experts en pédagogie active.



Depuis plus de 15 ans, l'ACPM est habilitée par l'AFNOR sur le Label APP

Ce label reconnaît une démarche pédagogique spécifique et une organisation de type apprenante.

Il garantit la mise en œuvre d'une démarche de formation fondée sur le mode pédagogique de l'auto-formation accompagnée; une approche multimodale et modulaire; des principes fondamentaux: personnalisation, accompagnement, responsabilisation



-> **INDIVIDUALISATION ET PERSONNALISATION DU PARCOURS**
-> **DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE D'APPRENTISSAGE**
-> **SUSCITER CURIOSITER ET PLAISIR**
-> **DONNER DU SENS GRACE A LA CONTEXTUALISATION**



LOT 1 : POSITIONNEMENT

Pose un diagnostic précis et permet de coconstruire le parcours de formation Compétences clés (lot 2)

Un plan individuel de formation (PIF) donne des indications précises et lisibles sur les diagnostics établis pour organiser un parcours de formation individualisé permettant à chaque agent d'atteindre des objectifs et monter en compétences.

Positionnement préalable : 4h00

Positionnement post-formation : 3h00



ENTRETIEN INITIAL



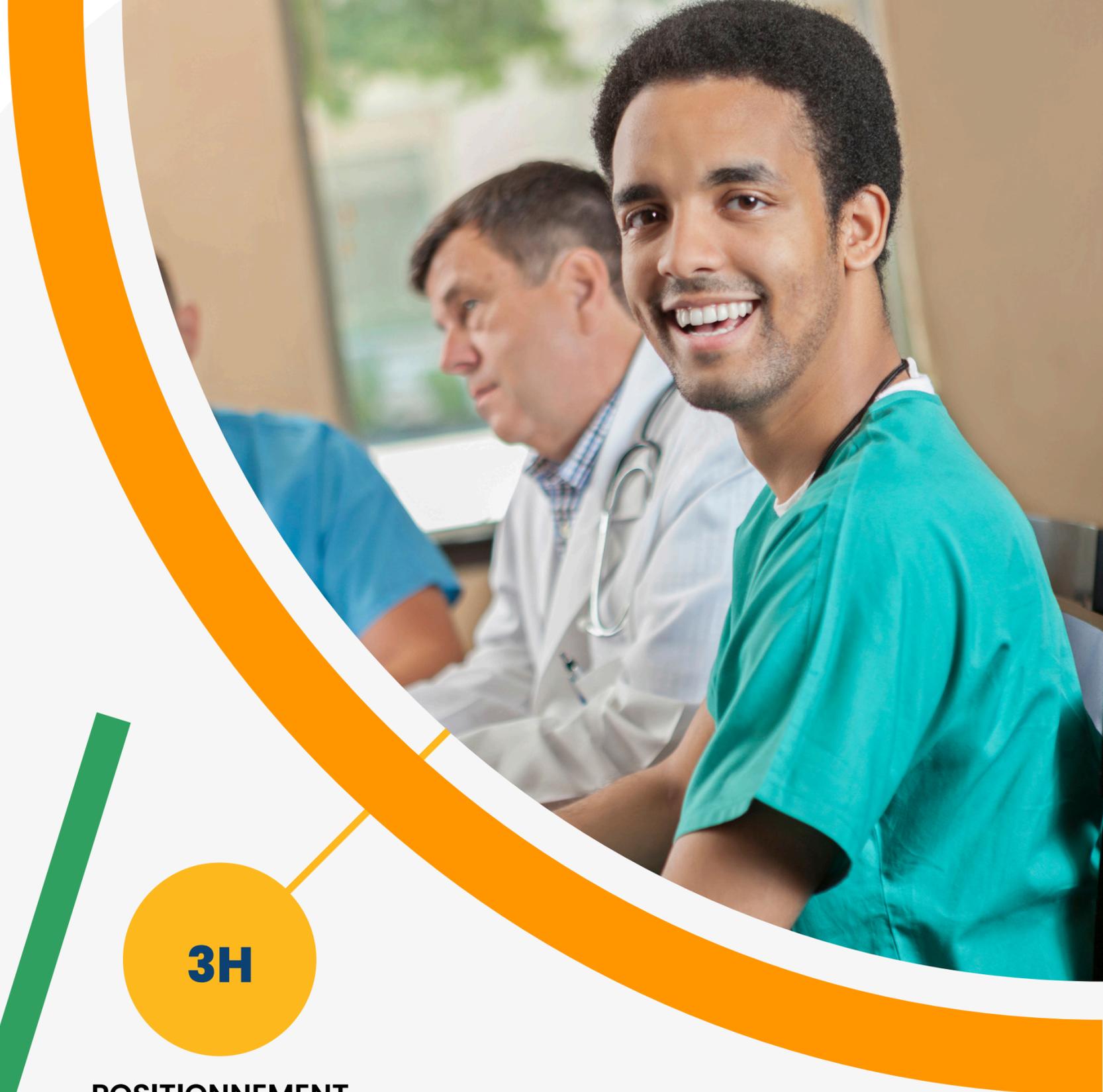
EVALUATION DES
COMPETENCES



RESTITUTION ET
PROPOSITION DE
PARCOURS
INDIVIDUALISE



POSITIONNEMENT
POST-FORMATION



LOT 2 : PARCOURS DE FORMATION

3 parcours possibles construits sur l'évaluation du lot 1 :

Parcours renforcé : degrés 1 & 2 de l'ANLCI

Parcours socle : degrés 3 & 4 de l'ANLCI

Certification des compétences socles



**PARCOURS
RENFORCE**



**PARCOURS
SOCLE**



CERTIFICATIONS



LA CERTIFICATION CLEA

Le socle (CléA) est constitué de l'ensemble des connaissances et compétences qu'il est utile de maîtriser pour favoriser son insertion professionnelle.

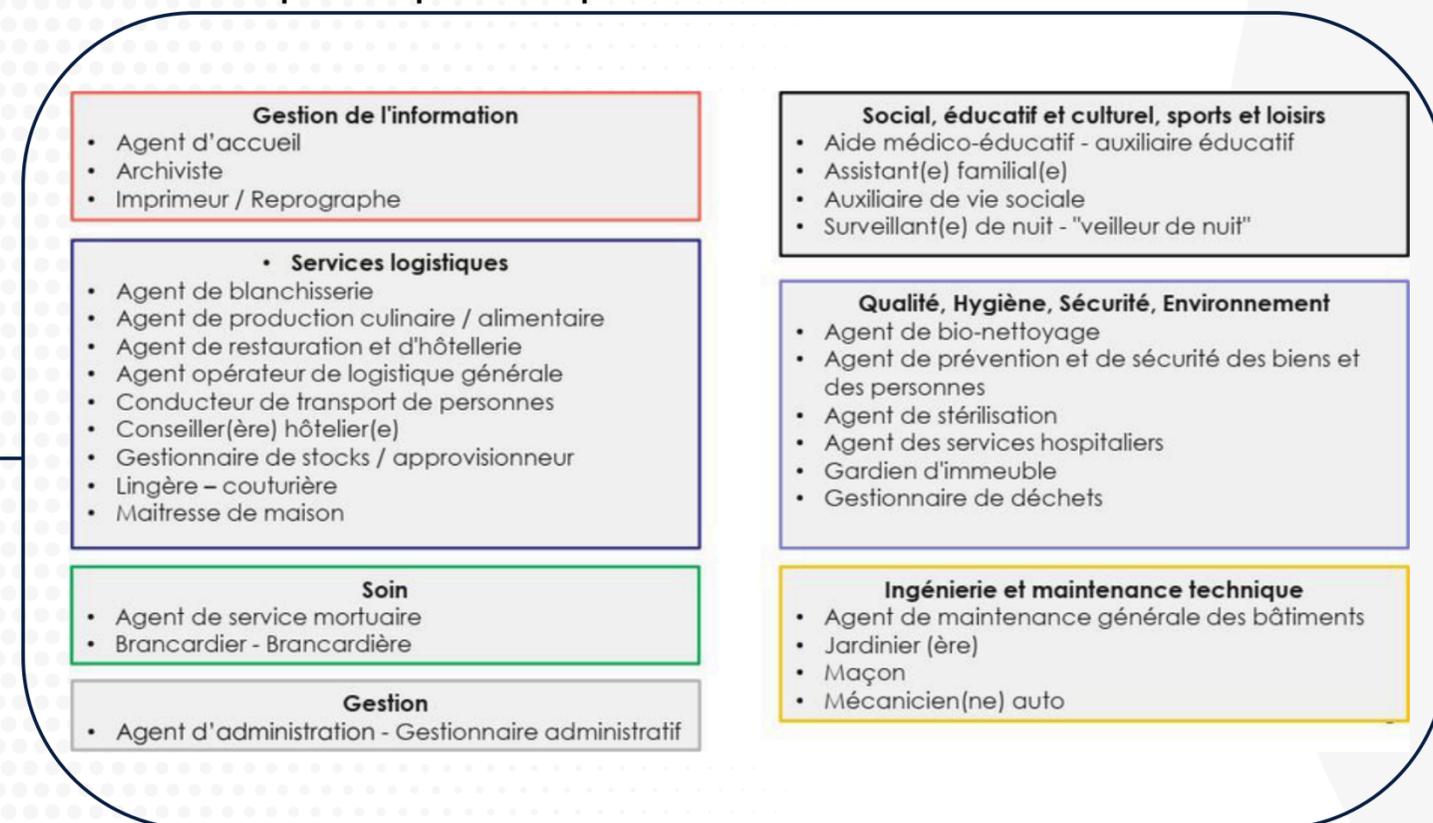
- ☑ Certification officielle inscrite au RS
- ☑ Possibilité de l'obtenir sans formation
- ☑ Permet la reconnaissance de 7 compétences professionnelles
- ☑ Valorise les collaborateurs notamment infra-bac avec un 1er niveau de certif



PUBLIC CIBLE



Agents occupant un métier de 1er niveau de qualification au sein d'un établissement sanitaire, social ou médico-social de la fonction publique hospitalière



Prérequis par module :

Parcours SOCLE : agents relevant des degrés 3 et 4 du cadre de référence ANLCl

Parcours RENFORCE : agents relevant des degrés 1 et 2 du cadre de référence ANLCl

